

PROTOKOLL - PROCES-VERBAL

über die 45. Generalversammlung des Vereins Schweizerischer Kreiskommandanten vom 13. Juli 1991 im Kantonsratsaal, Rathaus in Sarnen.

de la 45ème Assemblée Générale de l'Association Suisse des Commandants d'arrondissements du 13 juin 1991 en la salle du Conseil cantonal à Sarnen.

---

<u>Vorsitz</u>	Präsident - Président
<u>Présidence</u>	Lt col EMG Roger Roh Commandant des arrondissements vaudois
<u>Protokoll</u>	Sekretär - Secrétaire
<u>Procès-verbal</u>	Lt col Edouard Ammann Commandant d'arrondissement de La Neuveville

Traktanden - Ordre du jour

1. Begrüssung durch den Präsidenten
2. Apell, Traktandenliste, Protokoll der 44. Generalversammlung, Wahl der Stimmzähler
3. Vorlage und Genehmigung der Tätigkeits - und Kassaberichte 1989-1991
  - des Präsidenten
  - des Kassierers
  - der Revisoren
4. Festsetzung der Jahresbeiträge 1991-1993
5. Wahlen für die Amtsperiode 1991-1993
  - 5.1. Wahl für die Amtsperiode 1991-1993
  - 5.2. Wahl der Rechnungsrevisoren (wird unter Punkt 2 besprochen)
6. Ehrungen
- 7.1. Vergebung der Generalversammlung für 1993
- 7.2. Wahl der Rechnungsrevisoren
8. Allgemeine Aussprache und Verschiedenes

Ordre du jour - Traktanden

1. Salutations du Président
  2. Appel, liste des objets traités et procès-verbal de la 44ème Assemblée générale, élection des scrutateurs
  3. Présentation des rapports d'activité et des comptes 1989-1991
    - du Président
    - du caissier
    - des réviseurs des comptes
  4. Fixation du montant des cotisations 1992-1993
  5. Elections pour la période d'activité 1992-1993
    - 5.1. Election des membres du comité
    - 5.2. Election des réviseurs des comptes (ce point sera discuté sous point 7.2.)
  6. Honorariat
  - 7.1. Attribution de l'Assemblée générale 1993
  - 7.2. Election des réviseurs des comptes
  8. Discussion générale et divers
- 

1. Begrüssung - salutations

Lè Président s'exprime ainsi :

"Es freut mich Sie im Namen des Vorstandes des Vereins Schweizerischer Kreiskommandanten so zahlreich hier im Kantonsratsaal, Rathaus in Sarnen, zu unserer 45. Generalversammlung herzlich willkommen zu heissen und begrüessen zu dürfen. Wenn wir den Akten unseres Vereins glauben, sind 44 Jahre seit unserer letzten Tagung im Kanton Obwald, unter der Präsidentschaft von Oberstlt Fischer Siegfried, Kreiskommandant Luzern, vergangen.

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Comité de l'Association Suisse des Commandants d'arrondissements de vous saluer en la salle du Conseil cantonal, dans le bâtiment du Conseil de Sarnen, à notre 45ème Assemblée générale. Notre Association n'a siégé qu'une seule fois en Obwald, soit en l'an 1947, sous la présidence du Lt col Fischer Siegfried, Commandant d'arrondissement de Lucerne. Il y a 44 ans de cela. C'est donc avec un très grand plaisir que nous nous retrouvons à Sarnen.

Le pays est situé sur la rive gauche du lac de Lucerne dans le pays de l'Aa et il est nommé Sylvania en latin d'après la forêt qui en forme le coeur et partagé en deux vallées dont la première s'appelle Unterwald en-dessous de la forêt, et l'autre Obwald au-dessus de la forêt et toutes deux sont séparées par la forêt mentionnée et pourtant elles ne portent que le seul nom d'Unterwald. Ensemble ce n'est qu'un canton de la Confédération avec ainsi une seule voix à la Diète : pourtant ils ont deux tribunaux, deux gouvernements, deux

bannières cantonales et deux armoiries : souvent ils envoient un représentant pour chaque région à la Diète. C'est une charmante région entourée de hautes et terribles montagnes mais qui sont ornées de vertes prairies et de pâturages couverts d'herbe. (Martin Zeiller in Matthäus Merian, Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae, 1654).

Dass dieser Kanton fast von dem Augenblick an, da er in der Geschichte erstmals als Staat auftritt, in Hälften auseinanderfällt und doch zugleich als ein ganzes betrachtet wird, dass er ein Doppelwesen von ungewisser und schwankender Zusammengehörigkeit bildet, macht das Verständnis seiner Entwicklung ganz gewiss nicht leicht.

Warum ist Unterwalden ein Kanton, wenn es doch aus zwei Gemeinwesen besteht, die ihre eigenen Regierungen und ihre eigene Politik haben ?

Erst in unserem Jahrhundert vermochte die Akribie Robert Durrers - des bedeutendsten Unterwaldner Historikers - Schicht um Schicht vom Geheimnis der geteilten Einheit oder der Zusammengehörigkeit in der Spaltung freizulegen.

Ein putziger Rest dieser einstigen obwaldnerischen Stansstad, dem letzten Rest der einst zum Schutz gegen habsburgische Landungsversuche gemeinsam errichteten Seebefestigung, die von beiden Halbkantonen unterhalten werden musste, ist Obwalden noch immer zu zwei Dritteln beteiligt. Praktisch bedeutet das nichts anderes, als dass es aus seinem Staatssäckel zwei Drittel der Prämien für das ehrwürdige Gemmäner in die Kasse der obligatorischen nidwaldnerischer Brandversicherung abzuführen hat - was auch brav geschieht, obwohl doch alles, was am Schnitzturm etwa brennbar sein mochte, schon in den Franzosenstürmen des Jahres 1798 ein Raub der Flammen geworden war ...

Wobei man übrigens eines nicht ausser acht lassen sollte : dass Unterwalden, sieht man genauer hin, eigentlich nicht in zwei, sondern in drei Teile zerfällt. Denn Engelberg, geographisch mit Nidwalden verbunden, politisch seit 1815 zu Obwalden gehörig, passt weder in den einen noch in den anderen Landesteil ganz hinein. Es bildete bis zur grossen Umwälzung von 1798 unter der milden Herrschaft seines Klosters und unter eidgenössischem Schirm ein eigenes kleines geistliches Staatswesen, das von Napoleon zu Nidwalden geschlagen wurde, sich aber nach dem Zusammenbruch der napoleonischen Mediationsverfassung zu Obwalden wandte.

Um so bemerkenswerter scheint es, dass Obwalden der Schweiz ihren eizigen Wahrhaft nationalen Heiligen, ja sogar den (inoffiziellen) Schutzpatron der Eidgenossenschaft geschenkt hat : Bruder Nikolaus von Flüe, den Klausner in der Raufschlucht des Melchtals, der nach einem tätigen Leben als Ratsherr und Richter in seinem fünfzigsten Lebensjahr Frau und Kinder verliess, um sich in frommer Askese allein den göttlichen Dingen zu widmen. Der war unfreilich auch ein Mystiker, vielleicht von seiner nidwaldnerischen Mutter her, und doch ein rechter Obwaldner. Dass er selbst in seiner einsidlerischen Abgeschlossenheit nichts Weltfremdes an sich hatte, dass er vielmehr allein durch seinen Einfluss in einer schweren Krise des eidgenössischen Bundes, die nach den Burgunderkriegen durch den Gegensatz zwischen Städte- und Ländernorten ausgebrachen war, den drohenden Bürgerkrieg abzuwenden und im "Stanser Verkommnis" von 1481 einen klugen und vernünftigen Kompromiss

herbeizuführen vermochte - das beweist eine höchst realistische Einschätzung der Gegebenheiten, die durchaus ins obwalderische Charakterbild hineinpasst. So ist mindestens in dieser freilich singulären Gestalt des grössten und geistig bedeutsamsten Unterwaldners der Widerspruch zwischen den beiden Landeshälften, denen er gleichermassen Angehörte, auf wahrhaft bezwingende Weise aufgehoben worden.

J'ai l'honneur et le plaisir de saluer nos invités de ce jour et de leur dire combien nous apprécions le fait que, malgré leurs nombreuses occupations, ils aient accepté de consacrer ces instants aux Commandants d'arrondissements.

Liste des invités présents :

Herrn	Toni Wolfisberger	Chef du Département militaire du canton d'Obwald et représentant le Président de la Conférence des directeurs militaires Monsieur le Conseiller d'Etat Edi Engelberger
Herrn	Divisionnär Fritz Husi	Directeur de l'OFADJ
Herrn	" Hubert Hilbi	Kdt Territorialzone 9
Herrn	" Fritz Michel	Président de l'Association des Chefs de section militaire
Herrn	Oberstlt Ernst Jakober	Président de la Conférence des secrétaires des départements militaires
Herrn	Oberst i Gst Peter Balmer	Chef du recrutement
Herrn	Oberst Jean-Claude Lègeret	Médecin-chef recrutement
Herrn	Kurt Leuenberger	Chef de section de l'équipement personnel à l'IMG
Herrn	Fritz Steiner	Chef de section obligations/mutations OFADJ
Herrn	Bruno Bolliger	Chef de section PISA à l'OFADJ
Herrn	Walter Siegrist	Chef ATM/ESTV

Je salue également Monsieur Heinrich Suter, rédacteur du journal le Chef de section.

Au nom du comité de l'Association suisse des Commandants d'arrondissements et des organisateurs de ces journées, en particulier de notre collègue le Colonel Peter Jung qui aura l'occasion de s'exprimer en fin d'assemblée, je m'adresse :

à vous :

- les 15 vétérans sur 35 que compte notre Association, qui avez fait le voyage, afin de maintenir vivants les contacts qui nous unissent au-delà de l'exercice de la fonction et des ans, dans l'amitié, la fraternité et le même intérêt général que vous avez su conserver à notre cause en vous assurant que pour nous votre présence est un appui apprécié.

à vous :

- les 34 collègues en activité sur 38 que compte notre Association et qui démontrent, s'il est besoin, tout l'intérêt que vous portez à la fonction que nous exerçons ainsi qu'à notre Association, mais surtout à cette volonté de bonne collaboration entre les cantons.

à tous :

- salutations amicales et cordiale bienvenue à Sarnen.

Parmi les collègues actifs présents aujourd'hui, je tiens à saluer plus particulièrement ceux qui ont accédé à la belle fonction de Commandant d'arrondissement militaire, vocation, serais-je tenté de dire qui est la nôtre, ceci depuis notre dernière Assemblée générale de Neuchâtel en 1989. Je les prie, afin de permettre à leurs collègues de faire leur connaissance, de se lever à l'appel de leur nom :

- Oberstlt Hans Hofmann  
1. September 1989 BE Biel : Kreiskommandant Kreis 11a/13,  
Nachfolger von Oberstlt Jean-Robert Bouvier
- Oberst Rudolf Indergand  
1. September 1990 ZH Schlieren : Kreiskommandant Kreis 26a/27,  
Nachfolger von Oberstlt Paul Bregenzer
- Major Michel Dutoit  
4 septembre 1989 GE Genève : Commandant de l'arrondissement 3,  
en remplacement du Lt col Daniel Rebsamen
- Major Siegfried Schmid  
1. Juni 1991 LU Menzberg : Kreiskommandant Kreis 196,  
Nachfolger von Oberst Hans Pfäffli

A ces nouveaux collègues et amis, j'adresse nos félicitations pour leur promotion à cette belle fonction et je suis persuadé que l'exercice de cette activité leur apportera de grandes satisfactions. Ils ont été admis, dans la séance de comité de ce jour,



en qualité de membre de notre Association. Je leur souhaite, dès lors, une cordiale bienvenue et leur propose amicalement le tuoyement de tradition "das traditionnelle Du" de mise entre Commandant d'arrondissement, qui n'est pas qu'une formalité, mais resserre les liens qui nous unissent. Je puis les assurer qu'ils trouveront auprès de chacun d'entre nous camaraderie et amitié ainsi que tout l'appui qu'ils peuvent souhaiter.

A nos collègues :

- Lt col Jean-Robert Bouvier, Commandant de l'arrondissement 11a/13, qui est retourné à son ancienne profession
- Oberstlt Paul Bregenzer, Kreiskommandant Kreis 26a/27, retraité depuis le 31 août 1990
- Lt col Daniel Rebsamen, Commandant de l'arrondissement 3, appelé à d'autres fonctions à l'Etat de Genève
- Oberst Hans Pfäffli, Kreiskommandant, Kreis 196, retraité depuis le 31 mai 1991

qui sont atteints par la limite d'âge, soit appelés à d'autres fonctions, sortent des rangs des actifs; au nom de tous leurs collègues, je leur adresse nos vœux d'heureuse et longue retraite et surtout de santé ou, plein succès dans leurs nouvelles fonctions. Je vous remercie du travail accompli avec zèle et compétence, ce qui est normal, mais surtout de l'amitié que vous nous avez témoignée. Je souhaite, comme le veut la tradition, vous revoir longtemps et régulièrement à nos assemblées. Je vous rappelle, si besoin est, que vous restez membres de notre Association avec cotisation réduite.

Dans le cours de l'exercice 1987 à 1989 nous avons enregistré la démission du Lt col Daniel Rebsamen, ancien Commandant d'arrondissement de Genève.

La majorité absolue pour nos débats de ce jour, compte tenu des membres présents, soit 48, est donc de 25 voix.

Permettez-moi de relever que votre comité a pris congé, dans le cours de la période 1989 à 1991 de :

- Monsieur le Conseiller d'Etat Peter Schmid, Chef du Département militaire du canton de Berne, qui a transmis la fonction de Président de la Conférence des Directeurs militaires à Herrn Landmann Edi Engelberger, Vorsteher des Militärdepartementes des Kantons Nidwalden.

Nous avons adressé nos remerciements à l'un et, à l'autre nos félicitations en l'assurant de notre franche et loyale collaboration ainsi que notre dévouement dans l'exercice de notre commandement,

commandement qui, il convient de le rappeler, nous est confié par nos Autorités cantonales. Ce nouveau partenaire doit savoir que nous entendons maintenir avec lui les mêmes relations que nous avons entretenues avec son prédécesseur, parfois privilégiées, voire même les améliorer et les développer, encore plus, ce que nous souhaitons si c'est possible. Il peut compter sur notre engagement et une franche et loyale collaboration de notre part.

Damit erkläre ich die 45. Generalversammlung des Vereins Schweizerischer Kreiskommandanten eröffnet.

Ceci dit, j'ai le plaisir de déclarer ouverte la 45ème Assemblée générale de l'Association Suisse des Commandants d'arrondissements."

## 2. Appel, objets à traiter, procès-verbal, élection d'un scrutateur Appel, Traktandenliste, Protokoll, Wahl eines Stimmzählers

### 2.1. Appel

Den Appel nehmen wir durch Eintragung auf der Präsenzliste vor. Zu diesem Zweck wird die Liste zirkulieren und so rasch wie möglich dem Sekretär abzugeben.

Les excuses suivantes nous sont parvenues :

Commandants en activité : Bruno Fässler, Gilbert Crettaz, Peter Werner, Gottfried Theler.

Anciens Commandants : Paul Choquard, Paul Bregenzer, Jean-Pierre Gigi, Edouard Müller, Hans Vogt, Paul Schori, Heinrich Sutz, Jean-Robert Bouvier, Erwin Brunner, Otto Grütter, Hans-Jörg Kunz, Remo Lardi, Hans Neuenschwander, Elie Tachella

Invités excusés :

- Cdt C Rolf Binder, Chef de l'instruction
- Cdt C Adrien Tschumi, Kdt Gebirgarmee Korps 3
- Div Peter Naef, Kdt Gebirgsdivision 12
- M. Charles Wenger, représentant EPGs

### 2.2. Ordre du jour Traktandenliste

Die Traktandenliste ist rechtzeitig zugestellt worden mit Datum 13.5.91.

L'ordre du jour vous a été adressé dans le délai avec la date du 13.5.91.

Der Punkt 5.2. wird unter Punkt 7.2. besprochen.

Le point 5.2. sera traité sous point 7.2.

Die Traktandenliste ist mit der vorgeschlagenen Aenderung genehmigt worden.

L'assemblée accepte l'ordre du jour prévu avec la modification ci-dessus.

2.3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale (44ème)  
Protokoll der 44. Generalversammlung

Le procès-verbal de la 44ème Assemblée générale du 22 juin 1989 tenue en la salle du Grand Conseil du Château de Neuchâtel vous est parvenu avec la convocation à l'Assemblée de ce jour. Nous renonçons donc à sa lecture.

Das Protokoll der 44. Generalversammlung vom 22. Juni im Salle du Grand Conseil de Neuchâtel wurde Ihnen mit der Einladung zur heutigen Generalversammlung zugestellt. Wir verzichten deshalb auf seine Lesung.

La parole n'est pas demandée et le procès-verbal est accepté avec remerciements au secrétaire Lt col Edouard Ammann.

Das Wort wird nicht verlangt und das Protokoll wird genehmigt mit bestem Dank an unseren Sekretär Oberstlt Edouard Ammann.

2.4. Election d'un scrutateur  
Wahl eines Stimmzählers

Es wird Kollege Félix Sturny vorgeschlagen. Kein Gegenvorschlag. Félix Sturny ist gewählt.

Félix Sturny, notre collègue est proposé. Il n'y a pas d'autre proposition. Félix Sturny est élu.

3. Vorlage und Genehmigung der Tätigkeits - und Kassaberichte 1989-1991  
Décharge au comité pour l'activité et les comptes 1989-1991

3.1. Rapport du Président  
Tätigkeitsbericht des Präsidenten

Le rapport d'activité du Président pour la période d'activité du 23.6.89 au 13.6.91 est le suivant :

"Les circonstances, les événements, la situation internationale à l'Est, les conséquences de la Guerre du Golfe, la situation au Proche et Moyen-Orient ne nous incitent certes pas à un optimisme démesuré.



Fin 1989, début 1991, que de changements de comportement, que de bouleversements en Europe et dans le monde, que de renversements d'alliances et de régimes, que d'espoirs déçus après l'euphorie des premiers mois de l'an 1990. Qui d'entre nous aurait tenté la prévision lors de notre dernière Assemblée générale en juin 1989.

Une fois de plus, l'histoire confirme, s'il le faut, que la Paix se mérite, qu'elle n'est pas un bien acquis à tout jamais, que tout bien se paie d'une façon ou d'une autre. "La raison du plus fort est toujours la meilleure", dit-on, mais que devient ce dicton lorsqu'il est utilisé par un Chef d'Etat qui a inventé en plus le "hooliganisme stratégique" comme nous l'avons découvert avec Saddam Hussein.

Janvier 1990 - ESPOIRS - avec ses faiblesses.

Janvier 1991 - GUERRE - avec ses inquiétudes.

1990 - Pologne, Allemagne de l'Est, Hongrie, Tschécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Albanie, autant de peuples qui ont ébranlés leurs régimes pour tenter d'acquérir, avec plus ou moins de réussite, ce que nous considérons comme biens certains, la Liberté, la Sécurité, la Démocratie et les comforts de toutes natures, alors que certains, même chez nous n'ont de cesse dans leurs critiques, leurs activités, leurs propos à vouloir remettre en cause nos Autorités, qui certes ont du mal à les contrer mais sont les garants, et cela nous ne devons pas l'oublier, de ces biens.

La guerre du Golfe n'est-elle pas déjà trop loin de nous pour nous faire réagir dans la raison et le calme.

Faut-il nous rapprocher d'autres dangers pour prendre conscience de la nécessité qu'il y a de nous resaisir et comprendre que les états d'âme ne sont pas de bons conseils. La précipitation ou les mutations hâtives ne sont-elles pas dangereuses ?

L'union des Républiques socialistes soviétiques, secouée, déstabilisée par son retrait forcé d'Afghanistan, par la perte des Etats satellites, par sa perte d'influence, plongée dans une crise économique grave, dont on ne sait comment elle se résoudra, agitée, dérangée par la Perestroïka et la Glasnost, incapable de se gouverner car bloquée par des combats d'arrière-garde de nostalgie de l'ancienne époque qui n'ont pas encore pris acte de la nouvelle situation et par des luttes de prestiges personnelles de toutes tendances et de toutes natures et à qui le peuple dira bientôt "Le Peuple c'est nous", comme entendu en Allemagne de l'Est, juste avant la chute du Mur de Berlin, symbole de la séparation de deux mondes jusqu'à fin 1989.

S'ajoute à cela la volonté de nations à reconquérir leur légitime identité à l'exemple de la Lituanie, de la Lettonie, de l'Estonie, pays indépendants annexés à la fin de la deuxième guerre mondiale, mais qui, par leurs revendications justifiées poussent ou entraînent dans leurs mouvements d'autres Provinces ou Etats de l'URSS,

aux multiples cultures, races et religions, à les suivre, mouvement qui remet en cause l'existence même de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la place face à la CATASTRANOST ou la CATASTROIKA.

Ces mêmes tendances se constatent d'ailleurs dans d'autres pays.

Ces réalités sont plus proches de nous et la braise est dans l'âtre mais, les pompiers sont-ils prêts ?

N'existe-t-il pas toujours des tendances, des courants d'opinions et de société, des personnes ou groupements qui continuent, malgré ces réalités à faire croire, après il est vrai une analyse brève, volontairement incomplète et tronquée de la vérité que le rapprochement Américano-Russe, que l'évolution de la situation à l'Est comme à l'Ouest, la chute du Mur de Berlin, dans tout ce qu'il comportait de cynisme ont écarté tous risques et dangers dans cette partie du globe qu'est l'Europe, ceci en oubliant également de prendre en compte les problèmes Nord-Sud, pays pauvres, pays riches et fermant leur esprit à la situation latente au Proche et Moyen-Orient ainsi qu'en Extrême-Orient.

Mais où sont ceux, en ces jours d'insécurité, qui hier critiquaient nos conceptions de sécurité, de défense, de démocratie, de liberté, de prospérité, tous droits et devoirs inscrits dans notre Constitution, si ce n'est visiblement et curieusement absents dans des actions qu'ils prétendaient pouvoir conduire et s'avèrent particulièrement inefficaces dans les résultats. Rien d'étonnant d'ailleurs lorsque la critique consiste simplement à refuser l'Etat dans lequel on vit. Etat qui démocratiquement permet la critique.

"La vérité d'hier est morte celle de demain est encore à bâtir, aucune synthèse valable n'est entrevue et chacun de nous ne détient qu'une parcelle de vérité".

Mais cette parcelle de vérité, si infime soit-elle doit nous engager nous et en particulier nos hautes Autorités :

- à ne pas avoir "d'Etat d'âme",
- à prévoir et non à subir,
- à ne pas toujours regarder en arrière mais en avant,
- à ne pas considérer les problèmes mais à les régler,
- à conduire et non à différer,
- à agir, sans précipitation, mais avec réflexion et fermeté;
- à gouverner et non à se laisser gouverner,
- à avoir confiance en nous,
- à savoir écouter sans faiblir.

Grandes ambitions direz-vous. Le monde d'aujourd'hui ne nous laisse pas d'autres alternatives car, s'il est permis, dans certains domaines l'utopie, lorsqu'il s'agit de l'existence même de l'Etat, de sa Sécurité, de ses Libertés, de sa Prospérité, toutes autres attitudes deviennent faiblesse et faute grave.

La tolérance, le respect des minorités, l'esprit de conciliation, le consensus, l'inclination au compromis qui conditionnent, avec succès d'ailleurs, notre vie nationale ne doivent pas devenir des automatismes qui ne sauraient provoquer autre chose que des désillusions et conduire à des échecs.

C'est dans ce contexte que nous nous retrouvons et que nous aurons à oeuvrer entre 1991 et 1995, en étant critique mais en soutenant nos Autorités.

En effet, la critique permanente de notre Autorité affaiblit cette dernière. La critique continue de nos responsables touche en priorité le militaire qui, nous ne devons pas l'oublier est un citoyen en arme donc nous-même.

Bien malin serait, celui d'entre nous, qui se hasarderait à faire un pronostic certain de ce que sera la situation à fin 1991 et en 1992.

Le groupe de travail composé des collègues :

- Gilbert CRETTEZ - Sion
- Heinz GAETWYLER - Aarau
- Claude GABEREL - Neuchâtel
- Hanspeter GRAEDEL - Langenthal
- Renzo MOMBELLI - Bellinzona
- Johannes OEHLER - Liestal
- Werner PETER - Wetzikon
- Félix STURNY - Fribourg
- Bruno ZEMP - Schüpfheim
- Eduard ZGRAGGEN - Schwyz

ainsi que votre comité, Ernst Kästli, Edouard Ammann et votre serviteur, se sont penchés en 1989, 1990 et 1991 sur de nombreux travaux et projets dont en particulier :

- les nouvelles dispositions concernant les inspections d'armes et d'habillement
- les propositions pour le recrutement 1995
- les propositions pour l'instruction 1995
- les problèmes d'effectifs dans les ER
- nombre de procédures, corrections et améliorations PISA

- PC individuel dans les arrondissements militaires
- terminaux PISA dans les sections militaires
- conservation des données des contrôles militaires
- refonte des moyens d'information aux conscrits
- ordonnance concernant la cession de l'arme aux militaires quittant l'armée
- mise à charge des cantons des frais de recrutement
- concept des activités hors service
- ordonnance sur le service sans arme
- incorporation des recrues et transfert des données sur PC dans les ER
- ordonnance du DMF sur les cartes et plaques d'identité militaires
- nouvelles réglementations des CVSR et CVSI
- suppression du statut du SC
- armée 95 avec sa quantité de problèmes,

et bien d'autres objets, dont je vous épargne la liste complète.

Par votre Président, vous avez également été représentés dans le groupe spécial PISA (FACHGRUPPE PISA) chargé d'examiner toutes demandes, doléances, désirs ou vœux.

Pour traiter ces objets, de nombreuses séances du Comité central, du groupe de travail, de collègues, délégués dans des commissions, ont été nécessaires.

Nous avons oeuvré sans ménager ni temps ni travail. Je tiens à exprimer à tous mes remerciements de l'appui que j'ai rencontré.

Nous vous avons également représenté dans un grand nombre d'Associations, Commissions et groupes de travail.

Nous oeuvrons avec plus ou moins de bonheur et de réussite, non personnelle mais pour le bien de l'armée et des militaires avec nombre d'Offices, à qui nous devons parfois rappeler la présence des cantons, ce qui semble facile à comprendre mais n'est pas évident.

Nous souhaitons un contact étroit et permanent avec tous nos partenaires. Malheureusement cela n'est pas toujours entendu. Cette attitude nous conduit parfois à la politique du fait accompli, qui ne peut plus subir de modification, même si le résultat est défavorable à notre armée, à notre défense nationale, et ne respecte pas l'Autorité cantonale.

Nous savons que pour les années à venir de nombreuses questions vont se poser, que de nouveaux concepts sont à l'étude, que des nouvelles dispositions devront être prises, qu'une nouvelle et profonde modifi-

cation de nos structures est en cours et que la planification de l'armée 1995 avance. Nous entendons donc participer et non assister.

Nous souhaitons que les cantons ne soient pas les éternels oubliés, que leurs compétences soient respectées, et que le dialogue permanent soit une règle d'or même s'il semble au départ qu'un problème posé n'est pas d'une grande importance, car l'importance se mesure dans la réussite et non dans l'échec.

N'oublions pas qu'une institution qui ne s'appuie pas sur sa base est vouée à l'échec et pour notre défense nationale, la base se trouve dans les cantons jusqu'à l'échelon des sections militaires.

Permettez-moi dans le cadre de mon activité FACHGRUPPE PISA, de remercier Monsieur Bruno BOLLIGER de sa disponibilité, de la volonté qu'il met à bien nous servir et de le féliciter de sa compétence, de sa fermeté parfois, mais de son souci de faciliter notre travail. Nous apprécions particulièrement les cours organisés à l'intention du personnel des cantons.

Notre collègue Ferdinand Marty, Kreisskommandant Graubünden qui nous représente dans la commission PC PISA mérite nos remerciements pour son engagement.

En matière de recrutement, je tiens à remercier en votre nom le Colonel EMG Peter BALMER de nous associer aux projets, travaux, études qui touchent cette branche de notre activité, de nous permettre de partager régulièrement ses soucis, d'examiner avec lui ses projets, soit par la méthode de l'entretien individuel avec information générale soit par la demande de participation à des groupes de travail. Nous souhaitons cette forme de participation active comme nous apprécions les visites auprès des écoles et des troupes qui complètent notre formation et nous donnent une meilleure image des besoins de notre armée.

J'aimerais saluer le Colonel Kurt LEUENBERGER, représentant l'IMG. Tout n'est pas facile, tout n'est pas simple. Certains objets sont ardues, le consensus souvent n'est pas facile à trouver. Les divergences sont au départ parfois trop grandes ou appréciées comme insignifiantes, voire sans intérêts. Comme nous ne sommes, par nature, jamais des gens satisfaits, nous émettons le vœux que la collaboration qui s'est ouverte progresse et s'intensifie avec l'Intendance du Matériel de Guerre et tous les responsables d'Office. Les problèmes que nous auront à résoudre sont nombreux et doivent être empoignés rapidement. Sachez mon Colonel que nous sommes non seulement volontaires au travail mais que nous entendons participer activement à résoudre les problèmes.

A Monsieur Fritz MICHEL, Président de l'Association Suisse des Chefs de section militaire, félicitations du travail accompli par lui, par son comité mais aussi par tous les Chefs de section militaire de Suisse dont nous sommes les responsables et pour les excellents rapports que nous entretenons. Ces derniers doivent et seront encore développés.



Vous allez certes me dire que j'oublie un homme important. Cela n'est pas le cas mais, comme dans les feux d'artifices, le bouquet final est toujours le plus beau. Je vous rassure immédiatement, je n'ai pas oublié notre ami, conseiller, gendarme, arbitre au carton jaune ou rouge, Monsieur Fritz STEINER, Chef de la section obligations militaires/Mutations auprès de l'OFADJ.

Permettez-moi de saluer le Colonel Jean-CLaude LEGERET, Médecin-chef du recrutement. Dès son entrée en activité son action a été ressentie, ses contacts directs et dans le terrain, sa volonté de changer certaines choses marquées mais concertées avec rigueur et bonne humeur, mais avec fermeté. Ces qualités sont le fait qu'il est Vaudois, venant d'une région de ce canton où le vin est bon à boire.

Vous avez précédemment entendu la liste impressionnante des objets traités dans les années 1989-1991 et cette liste est incomplète. Sans son appui, ses conseils, parfois ses rappels à l'ordre, mais surtout ses compétences et son habileté à déceler voire à deviner les vœux des cantons, cette lourde tâche n'aurait pu être accomplie avec le même succès, la même efficacité et la même rapidité.

Pour tout cela, Monsieur Fritz STEINER, notre gratitude et nos remerciements accompagnés il va s'en dire, de notre amitié.

Permettez-moi également d'adresser en votre nom à tous, nos sincères remerciements :

- à la Conférence des Directeurs militaires cantonaux, présidée pour la période 1989-1991 tout d'abord par Monsieur Peter SCHMID, Conseiller d'Etat, Chef du Département militaire du canton de Berne et dont le successeur à la présidence est Monsieur le Conseiller d'Etat Edi ENGELBERG, Chef du Département militaire du demi-canton de Nidwald.

Sachez, Monsieur le Conseiller, que vous pouvez compter sur les Commandants d'arrondissements et que ces derniers apprécient l'appui de votre Conférence.

- à la Conférence des Secrétaires des Directions militaires, présidée avec diligence et sûreté par notre collègue le Major Ernst JAKOBER, Commandant d'arrondissement de Glaris et Secrétaire du Département militaire de ce canton.

Monsieur le Président, notre reconnaissance à la Conférence des secrétaires des directions militaires cantonales de nous associer à toutes activités et prises de décisions et du soutien que nous rencontrons.

Grâce à vous :

- Monsieur le Président de la Conférence des Directeurs militaires,
- Monsieur le Président de la Conférence des Secrétaires des directions militaires

et à l'excellente collaboration qui existe, entre nos Conférences, les dossiers avancent vite et bien.



C'est ainsi que se termine mon rapport d'activité pour la période 1989-1991. Merci pour le travail accompli par tous et pour votre attention."

Ce rapport très détaillé est accepté sans commentaires et par applaudissements.

3.2. Bericht des Kassirers  
Rapport du caissier

Le caissier, Col Ernst Kästli, présente les comptes de l'exercice 1989-1991. Ils se soldent par un excédent de recettes de Fr. 3'057.30. La fortune était, au 30.5.89 de Fr. 3'759.90 et au 30.5.91 de Fr. 3'057.30, soit une diminution de Fr. 702.60.

3.3. Rapport des vérificateurs  
Revisorenbericht

Le Lt col Claude Gaberel déclare que les comptes ont été contrôlés, qu'ils sont fort bien tenus et propose d'en donner décharge au caissier.

La parole n'est pas demandée et les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au caissier.

Der Bericht des Kassierers und der Revisorenbericht sind genehmigt, mit bestem Dank an Oberst Ernst Kästli.

4. Festsetzung der Jahresbeträge 1991-1993  
Fixation du montant des cotisations 1991-1993

Der Vorstand schlägt Ihnen vor, den Jahresbeitrag für aktive Mitglieder auf Fr. 60.-- und für nicht mehr im Amte stehende auf Fr. 20.-- zu lassen.

Dieser Jahresbeitrag ist angenommen.

Le montant des cotisations est fixé à Fr. 60.-- pour les membres actifs et Fr. 20.-- pour les retraités.

5. Wahl des Vorstandes für die Amtsperiode 1991-1993  
Election du comité pour la période d'activié 1991-1993

5.1. Zwei der drei Vorstandsmitglieder stellen sich für eine neue Amtsperiode zur Verfügung.

- Lt col EMG Roger Roh - Cdt ar mil VS
- Oberst Ernst Kästli - Kr Kdt St-Gallen

Le Lt col Edouard Ammann, qui prendra sa retraite en 1992, demande à être libéré de sa fonction de secrétaire.

Le comité vous propose d'élire le Lt col Hans Hofmann, Cdt d'arrondissement de Bienne, pour succéder au Lt col Edouard Ammann.

Le Lt col Hans Hofmann est élu par acclamations.

L'assemblée accepte également la réélection du Lt col EMG Roger Roh et du Col Ernst Kästli.

## 5.2. Wahl des Präsidenten Election du Président

Le Vice-président propose la reconduction à la présidence du Lt col EMG Roger Roh. L'assemblée accepte cette proposition par acclamations.

La répartition des charges au sein du comité est la suivante :  
Chargenverteilung im Vorstand :

Lt col EMG Roger Roh, Président  
Col Ernst Kästli, Vice-président et caissier  
Lt col Hans Hofmann, Secrétaire

Le Président relève l'esprit de collaboration du secrétaire démissionnaire. Il a apporté non seulement son expérience de Cdt d'arrondissement mais, étant donné son engagement en politique, une vision un peu différente des problèmes. Le Lt col Roh lui remet un souvenir sous les applaudissements de l'assemblée.

## 6. Ehrungen Honorariat

### 6.1. Décès

Vor kurzem starb in Glarus alt Kreiskommandant Jacques Leuzinger unerwartet in seinem 81. Lebensjahr. Für uns war der liebe Verstorbene ein Musterbeispiel von einem treuen und zuverlässigen Beamten, auf den man sich voll und ganz verlassen konnte und von dem man auch mit Bestimmtheit wusste, dass er jederzeit korrekt mit den ihm anvertrauten Wehrmännern umgehen konnte.

Major Jacques Leuzinger wurde vom Glarner Landrat auf den 1. Januar 1961 als Nachfolger von Major Franz Böckle als Kreiskommandant des Militärkreises Glarus gewählt.

Bis zu seiner wohlverdienten Pensionierung auf Ende 1975 wurden unzählige Wehrmänner vom Aufgebot der Stellungspflichtigen bis zur Entlassung aus der Wehrpflicht bestens

betreut. Wir werden Ihn in bester Erinnerung behalten.

6.2. Beförderungen  
Promotions

Es sind befördert worden :    Ont été promus :  
au grade de Colonel :

Ferdinand Marty GR

Charles Socchi JU

Willy Wyss SO

au grade de Lt colonel :

Claude Gaberel NE

Ernst Jakober GL

Félix Sturny FR

A chacun félicitations et voeux de succès.

6.3. Jubiläum  
Jubilé

In diesem Jahr feiert einer unserer Kollegen Hans Pfäffli sein 25 jähriges Jubiläum als Kreiskommandant.

Wenn dies auch nicht gerade eine Heldentat ist, so ist es doch sicherlich ein Beweis von grosser Treue gegenüber dem Staat, dem wir uns zu dienen entschlossen haben.

Notre collègue Hans Pfäffli fête cette année ses 25 ans d'activité de Commandant d'arrondissement. Toutes nos félicitations !

Die traditionelle Wappenscheibe wird ihm überreicht.

- 6.4. Es ist immer erfreulich, dass wir an unseren Generalversammlungen eine reiche Zahl von ehemaligen Kreiskommandanten, welche das 70. Lebensjahr bereits vollendet haben oder noch mehr, begrüßen dürfen.

Es sind folgende Kollegen :

Oberstlt Rudolf Aeschlimann	1917
Oberst Otto Amiet	1905
Major Hans Erhard	1919
Hptm Edmund Mazenauer	1914
Hptm Eduard Niederberger	1913
Oberst Alfred Nobs	1910

Oberst Adolf Ochsenbein	1916
Oberstlt Gottlieb Siegrist	1900
Major Hermann Von Ah	1907

Eine gute Flasche wir ihnen überreicht.

Ces collègues présents reçoivent une bonne bouteille comme remerciements. Ils ont tous 70 ans et plus.

#### 7.1. Vergebung der Gnenralversammlung 1993 Attribution de l'Assemblée générale 1993

Le comité propose le canton de Genève qui nous a reçu déjà deux fois, soit en 1913 et en 1949.

Le major Michel Dutoit, Commandant d'arrondissement de Genève, déclare que le canton de Genève accepte.

Der Kanton Genf wird uns im Jahr 1993 empfangen. Die Versammlung ist einverstanden.

#### 7.2. Wahl der Rechnungsrevisoren Election des réviseurs des comptes

Le canton de Genève ayant accepté l'organisation de notre Assemblée générale 1993, nos réviseurs des comptes seront, selon la tradition :

- Oberst Peter Jung, Kreiskommandant Obwalden, organisateur de l'assemblée 1991
- Le major Michel Dutoit, Cdt d'arrondissement du canton de Genève, organisateur de l'assemblée 1993.

#### 8. Allgemeine Aussprache und Verschiedenes Discussion générale et divers

Le Col EMG Peter Balmer s'exprime au sujet des recrutements. Il remercie en particulier les Commandants d'arrondissements pour leur collaboration efficace et comptétente.

Le Colonel Peter Jung soulève le problème d'une enquête effectuée chez les chefs de section pour une forme spécialisée dans l'informatique. Le Lt colonel Ernst Jakober vient d'entendre parler du projet de la Confédération de faire supporter aux cantons de nouveaux frais concernant le recrutement. Il n'est pas possible de faire supporter les frais du personnel fédéral aux cantons. Le Lt colonel Bruno Fässler s'inquiète de savoir si les demandes de recrutements anticipés devront encore être contresignées par les parents l'âge de maturité étant prévu à 18 ans.

L'assemblée souhaite également que des objets directement liés à la profession fassent l'objet d'un débat.

Le Président mit un terme à notre Assemblée en remerciant le Conseil d'Etat d'Obwald qui nous a si bien reçus et particulièrement notre collègue d'Obwald, le Colonel Peter Jung, pour sa parfaite organisation.

A l'issue de l'Assemblée, M. le Dr. Angelo Garovi, archiviste de l'Etat d'Obwald présenta un exposé : "Befreiungsgeschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft".

La Neuveville, le 24 février 1993

Association Suisse des  
Commandants d'arrondissements  
Verein Schweizerischer  
Kreiskommandanten  
Le secrétaire



Lt col Edouard Ammann